



GRAND MAGISTÈRE - VATICAN
ORDRE ÉQUESTRE DU SAINT-SÉPULCRE
DE JÉRUSALEM

Au service des pierres vivantes en Terre Sainte

Les quatre principes inspirateurs de la gestion administrative de l'Ordre du Saint-Sépulcre

Obéissance, transparence, collégialité et parcimonie



L'équipe administrative du Grand Magistère, lors d'une réunion de travail récente autour du Gouverneur Général de l'Ordre, Leonardo Visconti di Modrone.

L'Ambassadeur Leonardo Visconti di Modrone, Gouverneur Général de l'Ordre du Saint-Sépulcre, s'exprime ici au sujet de la gestion administrative de notre institution pontificale, présentant aussi le rôle des commissions qui l'entourent dans le gouvernement de l'Ordre.

Le Cardinal Grand Maître a donné une forte impulsion au thème de la spiritualité. Dans l'une de ses publications, il a tracé les lignes pour la méditation des membres de l'Ordre du Saint-Sépulcre et pour tous ceux qui veulent s'approcher de la Parole de Dieu. Il a également mis au point les rituels liturgiques de toutes les cérémonies à travers un travail de révision et de simplification qui répond aux directives les plus récentes du Saint-Siège.

En revanche, en tant que Gouverneur Général, c'est à moi que revient le gouvernement et la direction administrative de l'Ordre et de nombreux Lieutenants m'ont demandé comment j'ai organisé mon travail. Je désire donc répondre à ces derniers et à leurs questions à travers ce bref texte.

Tout d'abord, j'estime qu'il est de mon devoir de rendre un hommage reconnaissant à mon prédécesseur, le professeur Agostino Borromeo, qui ne m'a jamais fait manquer les conseils découlant de sa vaste expérience académique et de ses grandes connaissances du monde de l'Église, et qui m'a accompagné dans les premiers pas de mon mandat. J'ai voulu m'inspirer de la continuité avec son mandat exemplaire de gouverneur, tout en y apportant les fruits d'une expérience différente, acquise en plus de quarante ans de vie diplomatique et dans l'administration publique.

Je tiens également à remercier les deux Grands Maîtres, avec lesquels j'ai eu le privilège de travailler, pour la confiance et la bienveillance dont ils ont témoigné à mon égard. Sans leur soutien, je n'aurais jamais pu exercer la tâche qui m'a été confiée. Enfin, je dois rendre hommage au personnel qui m'aide – peu nombreux, mais extrêmement qualifié – pour son assistance efficace et son dévouement constant. Je me suis souvent interrogé sur les raisons pour lesquelles j'avais été appelé à cette fonction et choisi parmi de nombreux confrères ayant une plus grande ancienneté dans l'Ordre. La réponse que je me suis donnée était que l'Ordre a voulu chercher quelqu'un qui, grâce à l'expérience de ses contacts internationaux, puisse donner un nouvel élan à la diffusion de la connaissance de notre Ordre et surtout des oeuvres que celui-ci promeut en Terre Sainte.

Il était évident, en effet, dès les premiers entretiens qui ont eu lieu, que l'action bénéfique menée par l'Ordre du Saint-Sépulcre, conformément au mandat qui lui a été confié par les Souverains Pontifes, de protéger la présence chrétienne dans la Terre de Jésus, n'était pas connue et appréciée de l'opinion publique comme elle le méritait. Une plus grande divulgation du travail des membres de l'Ordre aurait certainement favorisé son renforcement, son expansion et accru son rôle caritatif. Cela dit, j'ai décidé d'organiser mon travail sur la base de quatre principes: Obéissance, transparence collégialité, parcimonie.

Obéissance, parce que j'ai eu le privilège de pouvoir rendre compte quotidiennement de mon travail directement à la plus haute Autorité et de recevoir son approbation. Aussi bien du cardinal O'Brien, avec ses nombreux contacts en Amérique du Nord et la fréquence et le dynamisme de ses visites aux diverses Lieutenances du monde, que du cardinal Filoni, grâce à ses nombreuses années d'expérience diplomatique, en tant que Substitut à la Secrétairerie d'État et en tant que Préfet de la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples, j'ai reçu des directives sûres et des conseils faisant autorité.

Transparence, car je souhaitais que les budgets, à la fois celui de l'Ordre (qui recueille les dons des Lieutenances) et celui du Patriarcat Latin de Jérusalem (auquel la grande majorité de ces dons sont envoyés) soient certifiés par une institution financière de premier plan, et que toutes les opérations comptables soient documentées et approuvées par le Trésorier et par la Commission économique et financière qui se réunit chaque semaine. En outre, j'ai ordonné que chaque achat ou service soit conforme aux règles comptables correctes que j'avais apprises et appliquées pendant mon service dans l'administration publique, de sorte que lors de l'entrée en vigueur d'un nouveau Code des Marchés Publics du Saint-Siège pendant l'été 2020, l'Ordre se trouvait parfaitement en ligne avec ces directives.

Collégialité, parce que j'ai demandé à être accompagné de quatre vice-gouverneurs aux mandats géographiques régionaux, respectivement responsables de l'Europe, de l'Amérique du Nord, du Continent latino-américain, de l'Australie et des Pays de l'Orient et du Pacifique. Par ailleurs, à ma demande, une série de commissions consultatives ont été créées, présidées par un membre du Grand Magistère, en plus de la Commission pour la Terre Sainte et de la Commission des Nominations prévues par les Statuts et de la Commission pour la Consulta. Il s'agit de la Commission économique et financière, présidée par le trésorier, M. Saverio Petrillo ; de la Commission juridique, présidée par l'avocat Flavio Rondinini ; de la Commission de Spiritualité, présidée par le Maître de Cérémonies, Mgr Fortunato Frezza ; de la Commission pour le Protocole, présidée par le Chancelier, l'Ambassadeur Alfredo Bastianelli ; de la Commission pour Palazzo della Rovere, présidée par le Vice-gouverneur, Jean-Pierre de Glutz Ruchti. Chacune de ces Commissions accomplit une tâche très importante de consultation en apportant des compétences et un professionnalisme fondamentaux pour une gestion collégiale.

Parcimonie, car les dépenses du Grand Magistère reposent sur la plus grande économie : les coupes budgétaires radicales appliquées en 2020 ont permis de faire des économies par rapport à l'année précédente. À cet égard, je voudrais également faire observer – en réponse à une question

qui m'est souvent posée par les Lieutenants – que les coûts des travaux de restauration de la partie du Palazzo della Rovere destinée à devenir un hôtel, n'affectent pas les ressources provenant des apports des lieutenances, mais pèsent en partie sur une réserve spéciale constituée ad hoc dans le passé par le Grand Maître le cardinal Fowley, et en partie sur le futur gérant de l'hôtel lui-même.

C'est dans cet esprit et avec une foi renouvelée que nous affrontons l'année 2021, après une année 2020 difficile.

Leonardo Visconti di Modrone

Gouverneur Général

(Printemps 2021)

Échos des Commissions du Grand Magistère

La **Commission nominations**, présidée par le Chancelier de l'Ordre, l'ambassadeur Bastianelli, s'est réunie chaque mois (sauf en mars et avril, en raison du confinement), et a approuvé, au cours de l'année 2020, 737 admissions au sein de l'Ordre et 790 promotions au grade supérieur, soit un total de 1 527 dossiers, contre 2 138 (1 129 et 1 009) pour l'année précédente.

La **Commission juridique**, présidée par l'avocat Rondinini, a analysé le Règlement des Lieutenances pour s'assurer de sa compatibilité avec les nouveaux Statuts de l'Ordre. En outre, elle a donné son avis sur de nombreuses affaires disciplinaires, en élaborant des règles qui puissent offrir une uniformité de traitement et la garantie d'un procès équitable. Enfin, elle a fait des propositions en matière fiscale visant à rechercher, au niveau européen, des formules communes pour les déductions fiscales.

La **Commission de révision des normes protocolaires**, présidée par l'ambassadeur Bastianelli, s'est réunie régulièrement, en présence du Grand Maître, pour mettre à jour les normes protocolaires ainsi que les liturgies des principales cérémonies, et préparer les textes pour la publication d'un manuel à l'usage des Lieutenances.

La **Commission spirituelle**, présidée par le Cérémoniaire de l'Ordre, Mgr Fortunato Frezza, a aidé le Cardinal Grand Maître à réviser tous les textes liturgiques des cérémonies et des rites de l'Ordre. Le Cérémoniaire s'occupe du protocole des cérémonies célébrées par le Cardinal Grand Maître.

La **Commission économique et financière**, présidée par le Trésorier de l'Ordre, le Dottore Saverio Petrillo, établit le budget annuel et gère les ressources économiques et financières de l'Ordre. Elle se réunit régulièrement pour décider des investissements. Le trésorier soumet chaque semaine au Gouverneur général la gestion des flux financiers entrants et sortants, et les contresigne.

La **Commission pour le Palazzo della Rovere**, présidée par le Vice-Gouverneur Jean-Pierre de Glutz, s'est réunie en présence du Cardinal Grand Maître pour déterminer les mesures à prendre pour le choix du futur gérant de l'hôtel, également à la lumière du Nouveau Code pour les appels d'offres du Vatican, et pour suivre les travaux lancés pour la rénovation du palais.